

Chers(es) Collègues

Voici la circulaire pour le départemental de Tennis de Table 2022

Championnat départemental Individuel Drôme-Ardèche

CATEGORIES : BG/BF/MG/MF PROMO

Mercredi 09 MARS 2022

Salle Aragon 26100 ROMANS

09H00 - 16h00

Rappel : Il n'y aura pas de championnat départemental individuel ELITE et par équipes.

INSCRIPTIONS pour le départemental PROMO : le lundi 07/03/2022 à 17h00 au plus tard

par mail: mathieuponsard@sfr.fr et gaelveysseyre@hotmail.fr

Remplir et envoyer le fichier excel téléchargeable sur le site UGSEL

Le fichier est sous forme classeur et comporte une page par catégorie

INSCRIRE vos élèves en indiquant le classement FFTT et/ou le niveau (de 1 à) du plus FORT au plus FAIBLE dans **chaque catégorie**. *Attention classement FFTT inférieur à 549 points.*

Règlement spécifique lié aux règles sanitaires :

Merci de porter à la connaissance de vos élèves et des parents, les conditions sanitaires à appliquer lors de cette compétition. Nous vous tiendrons informés si ces règles venaient à évoluer.

Protocole spécifique

DANS L'AIRE DE JEU

 <p>Port du masque obligatoire en dehors des aires de jeu. L'arbitre porte un masque. Le coach porte un masque.</p>	 <p>Nettoyage des mains pour les joueurs, arbitre et coachs en entrant et quittant l'aire de jeu.</p>	 <p>Chacun arrive avec son propre matériel (raquette, serviette, gourde, gel hydroalcoolique, ...)</p>	
 <p>Affaires personnelles (y compris serviette) hors de l'aire de jeu</p>	 <p>Les joueurs nettoient les tables, les séparations et les balles, entre chaque rencontre</p>	 <p>Les joueurs ne doivent pas s'essuyer les mains sur la table, ni souffler sur la balle</p>	 <p>Poignée de mains pas autorisée. Elle peut être remplacée par un signe avec la raquette.</p>

ÉDUCUER... TOUT UN SPORT !

UGSEL 26/07 - Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique
Maison des Bénévoles et du Sport – 71, rue Pierre Latécoère – 26000 Valence
Tél.: 04.75.75.47.94 – ugsel2607@mbsport.fr - www.ugsel2607.org

POINTS de VIGILANCE :

Les groupes (AS d'établissements) : respect des zones d'attente dans les gradins, impossibilité de rester dans les couloirs ou le hall d'entrée, respecter les sens de circulation.

La restauration : Que ce soit pour le repas ou la prise d'une collation, elle se fera uniquement à l'extérieur du bâtiment.

Rappel du règlement :

ARTICLE 3 : LE CHAMPIONNAT PROMOTIONNEL

Le championnat promotionnel est ouvert aux joueurs non licenciés FFTT ou licenciés FFTT n'ayant jamais dépassé 549 points officiels, y compris les saisons antérieures.

Le classement pris en compte est celui de Janvier (2^e phase).

Pour la date limite d'inscription, chaque enseignant devra notifier sur USPORT dans la colonne « info » les points FFTT de janvier (2^e phase). ex : Martin Dupont 1^{er} / 854 points FFTT.

- Pour vérifier le classement : site internet FFTT : <http://www.fft.com> onglet « **compétition** » puis onglet « **classement** », ensuite « **classement départemental** », choisir « **classement mensuel** » remplir « **département, sexe, nom, prénom** », cliquer **rechercher** et on obtient le nombre de points du joueur.

Un effort particulier est demandé quant au respect des règlements de la pratique du tennis de table:

- Licence à jour (demandée pour tout qualifié(e) pour le championnat territorial)
- Pour les joueurs classés le carnet de classement pour établir les tableaux
- Tenue de sport réglementaire **tee-shirt** de couleur unie différent de la couleur de la balle et **short**
- **chaussures de sport propre**

ORGANISATION pour le championnat territorial

Cas Spécifique des Equipes et des Individuels Elites

Rappel des dates :

		Période 2021/2022			
		< 2020/2021			2022/2023 >
Date	Inter-ets	Départemental	Académique	SRE	National
09 Fév		TENNIS DE TABLE Pré-Départemental 9h - 16h Salle Aragon ROMANS SUR ISERE (26) Inscription avant le 4/2			
09 Mars		TENNIS DE TABLE Liste des qualifiés avant le 5/3 Salle Aragon ROMANS SUR ISERE (26)			
06 Avr				TENNIS DE TABLE Promo + BF, MF + ÉLITE LYON (69)	
13 Avr				TENNIS DE TABLE CG, BG ET Mg élite en 74	

ÉDQUER... TOUT UN SPORT !

Organisation des qualifications :

Etant donné qu'il n'y aura pas de championnat départemental pour les élites et les équipes nous mettons en place la formule suivante :

POUR LES INDIVIDUELS ELITES :

- Classement et Qualification des Elites au regard de leurs points FFTT.

POUR LES EQUIPES :

- Qualification des Equipes Promo au regard des classements individuels lors du championnat départemental promo du mercredi 9 mars (idem fonctionnement Cross).
- Classement et Qualification des Equipes Elites au regard de leurs points FFTT.

INSCRIPTIONS le lundi 07/03/2022 à 17h00 au plus tard

par mail: mathieuponsard@sfr.fr et gaelveysseyre@hotmail.fr

Remplir et envoyer le fichier Excel téléchargeable sur le site UGSEL

Le fichier est sous forme classeur et comporte une page par catégorie

INSCRIRE vos élèves en indiquant bien le classement FFTT (2021-2022, phase 2).

En attendant de vous recevoir nombreux, recevez nos sincères et sportives salutations.

Les responsables de la commission Tennis de Table

GAEL VEYSSEYRE gaelveysseyre@hotmail.fr 07 72 32 29 37

MATHIEU PONSARD mathieuponsard@sfr.fr 06 50 57 97 97